

FORMAX sprl

Module de conduite économique : thème 1.

Ce qui est VRAI :

- Le module est désormais obligatoire (thème 1 * SPF).
- Chaque chauffeur doit rouler obligatoirement 3h00 (pratique).
- Il s'agit d'une journée dédiée à cela, comme les autres modules.

Ce qui est FAUX :

- Obligation de commencer par ce module.
- Autres modules non valables si réalisés avant la conduite économique.
- Le chauffeur peut être accompagné pendant son travail normal.
- 3 chauffeurs + le formateur sont autorisés dans la cabine.

Formules possibles :

- Le cours peut être réalisé avec notre véhicule :
 - 2 demis journées, théorie de groupe puis route individuelle.
 - Lieu de départ : Werbomont * Place Capitaine Lespagnard.
- Le cours peut être réalisé avec votre véhicule :
 - 1 journée, 1 ou 2 personnes à la fois (nombre de sièges).
 - 2 demis journées, théorie de groupe puis route individuelle.
 - Lieu de départ : à votre choix, mais minimum 2 personnes de suite.

Avantages de notre véhicule :

- Véhicule récent, chargé, boîte automatisée, ok pour C ou CE.
- Pas besoin de carte tachygraphe, donc pas de cumul d'heures.
- Le carburant et la taxe sont compris dans le prix.
- Deux chauffeurs en même temps = un meilleur tarif !
- Votre véhicule reste disponible en interne pour travailler.
- Pas de surcoût de taxe kilométrique.

« Consommer moins en réalisant le même travail, c'est possible » : faites d'une obligation légale, une opportunité de réduire vos coûts !